



BOCAS

BULLETIN D' OBSERVATION CRITIQUE

#1 **ANARCHO-SYNDICALISTE**
DECEMBRE 2022

PRIX LIBRE

ACTUALITE SYNDICALE

POUR UNE ABOLITION DU SALARIAT

PRENONS SOIN DE NOS LUTTES

LUTTE DES FRONTALIERS EN SUISSE

ECHAPPATOIRE CULTUREL

BOITE A OUTILS MILITANTE

- CNT -

CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL DU JURA

cnt-jura@cnt-f.org

EDITO

Ce bocas (bouches en espagnol) est né par la volonté de quelques camarades de transmettre leurs savoirs et analyses sur la triste époque que nous traversons. Il se veut être un moyen d'autoformation, de récits, de critiques diverses et d'une boîte à outils pour lutter au quotidien. Semons partout nos savoirs, nos conseils et nos expériences ! Partant du principe que nous ne pourrions compter que sur nous-mêmes et parce qu'il faut bien quelques remèdes face aux oppressions permanentes, nous souhaitons diffuser massivement nos positions. L'anarchie doit aussi refaire parler d'elle. Que cela se sache, nous sommes de retour ! Ce bulletin témoigne du fait que nos idéaux ne sont pas morts, qu'ils soient un message d'espoir pour celles et ceux qui luttent refusant la résignation. Il se veut être un puissant moyen d'émancipation, un appel à reprendre le contrôle de nos existences face à la société capitalisme, en encourageant l'entraide et l'autogestion, la solidarité contre l'individualisme.

Alors ne nous résignons pas. Après cet automne, plus que jamais, nous devons garder la cap d'un besoin de changement radical. C'est à nous, à vous, de l'insuffler et le propager. L'effet boule de neige... Ça tombe bien, voilà l'hiver qui arrive.



ACTUALITE DES LUTTES

Retour sur les manifestations du 18/10 et du 10/11

Après plusieurs semaines de lutte dans de nombreuses entreprises, et suite à la volonté du gouvernement de réquisitionner le personnel gréviste de certaines raffineries, l'appel à élargir le mouvement est lancé avec le mot d'ordre de la « grève générale » le 18 octobre.

Enfin, nous y sommes ! Le contexte inflationniste, un appel interprofessionnel, la défense du service public, la défense aussi du droit de grève... Bref, tout nous semblait bon. Rendez vous devant la préfecture de Lons-Le-Saunier en fin de journée, c'est cool, pas besoin de trop débrayer, il devrait y avoir du monde. Avec les camarades du syndicat on s'organise, impression de tracts, nous proposerons à la fin de la manifestation une AG pour parler de la continuité de la lutte .

Et puis non. Malgré un horaire favorable le compte n'y est pas. Évidemment, on ne s'attendait pas être des milliers, mais quand même. On demande aux personnes présentes de rester, parce que la grève générale ne se décrète pas dans un mégaphone derrière un énième passage de Ferrat ou du Chiffon Rouge... Mais la CGT, principale organisatrice de la manifestation quitte la place en lançant « *merci d'être venus, cette journée en appellera d'autres* ». Mais certain.es restent sur la place, une fois la sono remballée. Alors maintenant, on fait quoi ? Ce temps d'échange à permis à quelques personnes de se rencontrer, avec une volonté commune d'agir concrètement et localement. Des actions devrait bientôt voir le jour... Mais le constat est le suivant : le mouvement des masses qui devaient rentrer dans le rapport de force n'a pas eu lieu.

Les directions syndicales continuant de dicter le calendrier, ces dernières appellent à une nouvelle journée interprofessionnelle le 10/11. Après l'échec de la journée précédente, peu d'entre nous se voyaient aller hurler avec les loups sur la place. Comment imaginer qu'un débrayage tous les dix jours suffise à gagner face aux patrons et à l'État ? Nous serons tout de même présent.es pour dénoncer ces manifestations saute-moutons qui ne mobilisent personne, sauf les quelques retraités de sections. Ne soyons pas dupes, les élections professionnelles dans les entreprises en décembre y est sans doute pour quelque chose. Comment ne pas s'en apercevoir ? « *Voilà, on est déçu, merci à bientôt* ». Non ! Une fois encore, il nous sera difficile d'entamer une réflexion commune intersyndicale sur comment nous pouvons mobiliser, construire un mouvement et surtout, aller chercher ce que nous demandons.

Ces journées de grève qui n'en sont pas et ne servent que de vitrine médiatique aux sections syndicales sont un des principales motifs du rejet de la grève par les travailleur.euses, « *ça ne sert à rien* » ! Comment ne pas leur donner raison ? Il nous faut aussi tenir compte de ces positions dans nos volontés de rassembler. Commencer par l'émancipation des sections syndicales étatiques, encourager l'autogestion des réflexions et mode d'action dans les entreprises...

Pour nous, anarcho-syndicalistes, une lutte ne peut se réaliser que par l'autogestion de celles et ceux qui la mènent. Et parce que la grève appartient aux grévistes... quand ils seront là !

Tract de la CNT-FTE pour informer sur la situation dans les LP

Le démantèlement de l'enseignement professionnel en marche !

La nomination d'une ministre déléguée à l'enseignement professionnel sous double tutelle du ministère de l'éducation et du ministère du travail sonne bien le glas de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Sa création en 1949 a été la conséquence d'une lutte pour libérer cette formation de la tutelle du patronat. C'est donc bien ce principe qui est mis en cause ici.

Plus d'entreprise, moins d'école !

Ainsi, le ministère a décidé de confier la majorité de la formation aux entreprises en augmentant de 50 % les périodes de stage, diminuant de fait les enseignements dispensés en lycée. L'idéologie ministérielle est claire : les profs d'enseignements pro ne servent à rien ; on apprend le métier en entreprise, pas au lycée. Or l'entreprise permet au mieux l'adaptation au poste de travail, mais certainement pas d'accéder à la formation dans son entièreté. À cela, il faut encore ajouter les inégalités majeures dans l'accueil des élèves en fonction des entreprises.

Du côté des élèves, en tant que stagiaires, ils et elles percevront, pour les amadouer, une indemnité (3,90€/ heure de stage, sans même de cotisations sociales) financée par l'État, donc par le contribuable. Encore un beau cadeau fait au patronat ! Quand on connaît la difficulté, pour les jeunes, dans certains secteurs à trouver un stage, nul doute que le patronat va également toucher des subventions supplémentaires pour accueillir tout ce flot.

Des formations au service du patronat

Le ministère souhaite revoir la carte des formations. Personne n'osera dire que la situation actuelle est pleinement satisfaisante. Il peut donc sembler légitime de revoir l'offre de formations. Adaptons le lycée pro aux défis environnementaux, réfléchissons à la lutte contre les discriminations dans le cadre des formations proposées, prenons en compte les aspirations de la jeunesse... Voilà quelques pistes. Mais le gouvernement préfère supprimer des filières jugées non rentables (commerce, vente, gestion-administration...) alors qu'elles peuvent répondre à de réelles perspectives pour les élèves, et les remplacer par des formations pour combler les métiers dits sous tension.

Macron, Grandjean et Ndiaye développent une vision à court terme, au détriment des élèves, et une réflexion qui ne vise qu'à répondre aux intérêts du patronat local. Car oui, en plus, il s'agit de s'adapter aux besoins locaux uniquement !

Un seul modèle l'apprentissage

Si le gouvernement reste flou dans la mise en œuvre concrète, il ne cesse de clamer haut et fort que le modèle à suivre est l'apprentissage. Le lycée pro doit donc le singer en envoyant un maximum d'élèves en apprentissage. Avec la réforme Blanquer, c'était déjà une réalité dans certains établissements où, dans une même classe, on accueille des élèves en formation initiale, des apprenti.e.s et des adultes en reprise de formation. Qui peut sérieusement imaginer que cette situation est viable d'un point de vue pédagogique ? Comment peut-on imaginer que les enseignants soient en mesure de répondre aux besoins pédagogiques des élèves de lycée professionnel dont un certain nombre sont en difficulté scolaire ? Comment inclure correctement les élèves en situation de handicap ?... Bref, c'est une aberration !

Le sacro-saint apprentissage ne peut en aucun cas être la solution pour toutes et tous. Un contrat d'apprentissage sur deux est rompu au cours de la première année. Quel avenir pour ces jeunes qui ne conviendront pas au patron ?

Quelles conséquences pour les profs ?

Moins de cours, plus de stages, plus d'apprentissage. La conséquence évidente : moins de profs ! L'enseignement professionnel est la première victime de ce projet. Les collègues contractuel.le.s dont le nombre est important risquent donc de subir un plan social qui ne dit pas son nom. Si l'enseignement général, qui a été violemment attaqué par la réforme Blanquer, semble ici sauver sa peau, il faut être prudent. L'organisation et la quantité d'enseignement général seront négociées au cas par cas, établissement par établissement. Or dans les conseils d'administration, Macron souhaite une plus grande place des entreprises allant même jusqu'à évoquer que ceux-ci soient présidés par un chef d'entreprise.

Moins de profs donc, mais ce n'est pas tout. Avec l'apprentissage, c'est notre statut qui est menacé : augmentation temps de travail avec l'annualisation, mutations forcées dues aux suppressions de postes... Et pour les profs qui résisteraient à tout cela, la souffrance au travail ne pourra que grandir.

Une entreprise n'est pas une école ! Les jeunes ne sont pas de la chair à patrons !

Cette réforme désastreuse concerne près de 600 000 élèves, soit un tiers de la jeunesse scolarisée dans le secondaire. Les lycées professionnels ont déjà subi de nombreuses attaques purement comptables depuis 15 ans, au détriment de la qualité de formation : perte d'une année de formation en 2009 sur un cursus bac pro et une baisse drastique des heures d'enseignement avec la transformation de la voie professionnelle (TVP) de 2018, imposée par Blanquer.

C'est une bascule dangereuse de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire vers le tout apprentissage et une aubaine pour le patronat qui va profiter, même si non formée, d'une main d'œuvre docile et gratuite, voire subventionnée.

Dangereuse, car nos métiers sont techniques et demandent un haut niveau de qualification, de réflexion et d'analyse.

Dangereuse, car nous ne pouvons pas compter sur les entreprises, contrairement à ce que prétend le président Macron, pour former des esprits libres,

éclairés et indépendants et leur permettre de devenir des adultes responsables, conscients de leurs droits.

Inégale, car elle va limiter l'accès à des études supérieures pour bon nombre de jeunes souvent issus de la classe ouvrière.



DES LUTTES A VENIR...

Dès le **mardi 17 janvier**, un mouvement de grève est prévu, tout au moins dans l'éducation, pour la hausse des salaires et la retraite. En effet, l'ensemble des travailleur·euse·s de l'éducation en a assez ! Assez des demi-mesures, de la division entre les personnels qui seraient concerné·e·s par une revalorisation et les autres qui ne le seraient pas, du discours méprisant et mettant en péril les métiers en prétendant définir des missions supplémentaires alors que les tâches se sont déjà considérablement alourdies, assez des projets méprisants contre les lycées professionnels, leurs personnels et leurs élèves.

Aucun plan de revalorisation n'est amorcé pour l'ensemble des personnels qui concourent pourtant au service public d'éducation : AESH, AED, CPE, PSY EN, personnels d'administration, agents territoriaux, etc. Sans compter que le gouvernement annonce là aussi un « travailler plus longtemps pour toucher des pensions réduites » avec un report de l'âge de départ ou un allongement des durées d'assurance qui seraient des reculs des droits de l'ensemble des travailleur·euse·s de l'éducation.

Enfin le gouvernement continue d'avancer son projet de réforme des retraites (allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge légal), alors que l'ensemble des organisations syndicales interprofessionnelles y sont opposées.

Alors rendez-vous dans la rue et dans les différentes manifestations pour contrer le gouvernement. Nous travaillons à la CNT à unir l'ensemble des exploité·e·s afin de faire reculer l'ensemble des projets libéraux et capitalistes. Les luttes à venir doivent être collectives !

POUR UNE ABOLITION DU SALARIAT

C'est un loup de mer. Depuis des dizaines d'années, chaque mouvement social se résume à des revendications arbitraires concernant le salariat : plus de rémunération, meilleure retraite, meilleures conditions de travail... Plus récemment, du mouvement des Gilets Jaunes aux dernières grèves, les revendications demeurent les mêmes. Pourtant, fondamentalement, elles ont peu de chance d'obtenir satisfaction. Et c'est tant mieux ! Tant mieux parce qu'elles ne remettent pas en cause la seule chose qui vaille à nos yeux : l'abolition du salariat. Ce dernier point semble être devenu un angle mort de toutes les revendications de ces dernières années. Or, en tant qu'anarcho-syndicalistes, la lutte sociale doit avoir à cœur cette première condition : abolir le salariat !

Le salariat c'est quoi ?

Beaucoup n'envisagent le salariat que comme un travail rémunéré dans le cadre d'un contrat de travail. C'est en ce sens qu'aujourd'hui ce statut semble souhaitable et doit être défendu par rapport aux conditions de travail des précaires, intérimaires, chômeur·se·s... Alors oui, dans ces conditions, parler d'abolition du salariat est peu compris voire inaudible.

Pourtant, au XIX^e siècle, époque où le salariat se massifie et devient obligatoire pour les prolétaires, il saute aux yeux qu'il n'est qu'une nouvelle forme d'aliénation aux ordres du patronat. Ce salariat porte en lui tous les modes d'exploitation antérieurs en en réalisant une synthèse. Dans le capitalisme qui s'affirme, le salariat est une condition économique mais aussi sociale. C'est une condition de subordination à un ordre capitaliste et patronal. Pour s'imposer, le capitalisme s'appuie sur une période d'accumulation primitive qui arrachent les paysan·ne·s à leurs terres. Ces dernier·e·s sont ainsi déporté·e·s vers les villes et les plus récalcitrant·e·s sont massacré·e·s.

Aussi, quand nous évoquons l'abolition du salariat, c'est bien cette définition globale que nous avons en tête. Le salariat c'est avant tout un lien de subordination envers l'employeur·se. Ne nous trompons pas, le salaire n'est qu'une contre-partie infime. Ce salaire achète une prestation de travail que le salarié réalise pour autrui et matérialise le lien de domination que le travailleur·se accepte, soi-disant librement : condition de l'exécution de ce travail, sanction d'éventuels manquements, temps de travail...

Abolir le salariat, un préalable à la destruction du capitalisme !

Alors soyons clairs, le salariat est bien un système d'exploitation humaine insidieux. C'est une réalité inhumaine et dégradante puisqu'elle réduit le travailleur·se à l'état de marchandise qui chaque jour doit à nouveau se vendre s'il ne veut pas crever de faim. Ne pas remettre en cause cela, c'est considéré que l'économie de marché, le capitalisme est la seule voie d'avenir possible. Or, l'actualité montre que dans les luttes, syndicats et partis politiques n'affirment plus qu'il faut détruire le salariat pour détruire le capitalisme. L'abolition du salariat n'est plus un mot d'ordre. Ils ne réclament guère plus qu'un peu d'intervention de l'État pour pallier aux défauts et aux injustices trop criantes que le marché engendre. C'est dans le cadre de

l'organisation économique et sociale du salariat, qu'ils ne remettent fondamentalement pas en cause, qu'ils quémangent des miettes de la richesse produite par l'ensemble des travailleur·se·s. Comme si une meilleure redistribution rendait le salariat plus acceptable !

C'est pourquoi, il est temps de faire entendre avec force un autre discours. De lutter avec rage et détermination contre cette propagande qui laisse entendre à tous et chacun que fondamentalement la seule économie qui vaille est celle du marché. Pour nous, anarcho-syndicalistes, cette économie capitaliste est l'une des pires créations de l'humanité. Le salariat, qui est à la base de cette organisation économique et sociale, est la structure et la dynamique qui garantit la création d'une longue série de maux : aliénation des comportements, répartition injuste des richesses, hiérarchisation permanente des sociétés... Il est donc nécessaire comme préalable d'abolir le salariat. Il faut n'avoir de cesse de matraquer cette revendication. La faire vivre, la rendre envisageable auprès de celles et ceux qui se sont laissés séduire par la douce propagande que le salariat c'est mieux que rien.

Sans abolition du salariat, les conditions de notre exploitation resteront inchangées. Obtenir une hausse de salaire ne change rien à la dynamique d'exploitation. Elle ne fait que l'ancrer un peu plus dans nos existences. Elle ne fait que confirmer ce principe de base du capitalisme : notre existence est une marchandise. Ne nous laissons pas anesthésier par ces fausses avancées sociales. Nous n'avons jamais été autant domestiqués et aussi inconscients sur notre propre réalité de vie asservie. Il est temps de hurler, de réveiller ces consciences patiemment endormies depuis des décennies. Le salariat doit mourir !

Abolir le salariat, et après ?

Abolir le salariat est un préalable. Nous avons parfaitement conscience qu'il ne disparaîtra pas demain. Pour autant, comme pour d'autres combats, le racisme, le sexisme ou encore le pacifisme, cela ne nous empêche pas de mettre tout en œuvre pour son abolition.

Nous contestons le salariat parce qu'il est intolérable à tout point de vue. « Le fait révolutionnaire par excellence » qu'évoque Proudhon, c'est de partir d'un préalable simple qui fait que les productrices et les producteurs aient la maîtrise de leur activité. C'est un principe de base simple mais fondamental. En abolissant le salariat, notre exigence est celle qui s'appuie sur des principes qui entrent en conformité avec l'ensemble de nos valeurs anarcho-syndicalistes. Nous aspirons sur le plan économique à ce que les individus possèdent les mêmes libertés et la même égalité que celles que nous revendiquons dans toutes les autres sphères de l'activité humaine.

Ce préalable nous permet de rejeter deux formes de proposition qui s'appuient elles-aussi sur l'abolition du salariat : l'étatisation de l'économie et l'économie libertarienne. Dans la première, la planification des productions se conçoit depuis le haut. Elle n'est donc pas démocratique puisqu'elle se fonde sur l'autoritarisme. Certes ce dernier n'est plus entre les mains de capitalistes, les patron·ne·s, mais il entérine l'absence de libertés des producteur·rice·s. De plus, une telle économie a toujours recours à des hiérarchies ce qui permet à une classe de « coordonnateur·rice·s » d'être oppressive. La seconde a pour objectif de créer une

économie constituée uniquement sur des indépendant·e·s, des autoentrepreneur·se·s, bref des soit-disant travailleur·se·s libres qui devront passer leur existence à trimier seul pour vivre. C'est le grand projet d'entreprises comme Uber.

Loin de ces deux propositions, qui s'appuient elles-aussi sur l'abolition du salariat, nous désirons atteindre un idéal d'une économie juste fondé sur l'autogestion. Elle s'appuie sur des lieux de travail démocratique et sans hiérarchie. Ainsi, dans ce système de production, chacun·e aurait son mot à dire aussi bien sur ce qui est produit et consommé que sur les conditions de cette production et de cette consommation. Cela va sans dire qu'en plus du salariat, il faut abolir la propriété privée des moyens de production. La clé demeure à nos yeux l'autogestion parce qu'elle a fait ses preuves. C'est par ce moyen que dans un avenir libéré de l'oppression salariale, les travailleuses et travailleurs seront à même de répondre collectivement à toutes les questions qui se poseront. Nous sommes anarcho-syndicaliste, nous n'avons donc pas à donner aux exploité·e·s et aliéné·e·s d'aujourd'hui un modèle. Nous désirons simplement l'émancipation des travailleuses et des travailleurs et les modalités d'une économie autogestionnaire sont non seulement souhaitables, mais crédibles et pratiquement viables. Les exemples sont nombreux comme le montre l'ouvrage collectif *Autogestion. Hier, aujourd'hui, demain* publié sous la coordination de Lucien COLLONGES en 2010. L'autogestion permet une planification décentralisée, partant de la base se fondant sur le principe de démocratie directe. Elle permet d'envisager une économie délivrée du profit, de l'organisation hiérarchique et bien entendu du marché. Elle permet aux assemblées de travailleuses et travailleurs d'être libres et d'envisager collectivement de façon équilibrée leurs activités, la répartition des tâches, la rémunération... De répondre collectivement à l'ensemble des problématiques que peut poser une production économique.

Ainsi, le contexte des luttes actuelles doit être l'occasion de réaffirmer ce principe simple, mais aujourd'hui passé sous silence, nous n'avons rien à attendre ni à espérer du salariat. Abolir le salariat est la raison première de notre engagement anarcho-syndicaliste. Si nous voulons une vie, il faut donc détruire ce rapport social de soumission qui sert principalement à reproduire le capitalisme. Il n'est plus l'heure de la demi-mesure, mais de poursuivre la transmission de ce discours radical. Le salariat permet le vol de notre existence en permanence et il est temps d'arrêter de lutter pour une sur-vie augmentée. Nous aspirons à une vie débarrassée de toute forme de domination que promeut le salariat : marchandisation du monde et de nos vies, exploitation, domination et arbitraire des hiérarchies...

PRENONS SOIN DE NOS LUTTES

La désinformation, d'où qu'elle vienne, qu'elle prenne la forme d'un délire complotiste, des éléments de langages forgés par des cabinets de conseil, ou du rassurisme sanitaire, tue et invalide. Porter un masque, améliorer la qualité de l'air intérieur n'empêchent pas de vivre, le Covid, si.

Initialement impulsé par l'extrême-droite libertarienne et ses réseaux climatonégationnistes autour du manifeste de la Great Barrington Declaration, les stratégies de négation/minimisation de la pandémie ont ensuite été reprises par la grande majorité des gouvernements néolibéraux.

Mais loin de n'être qu'un lobby, le covidonégationnisme est une production, politique et industrielle, qu'il nous faut étudier et combattre. C'est l'émanation d'un mouvement de fond de la dynamique capitaliste actuelle, éclairé par le livre *La Finance autoritaire, Vers la fin du néolibéralisme* (Raisons d'agir, 2021). Marlène Benquet et Théo Bourgeron y étudient les conflits internes à la classe capitaliste, et la constitution d'un nouveau régime d'accumulation libertarien-autoritaire porté par les fonds d'investissement financiers, en remplacement du régime patronal néolibéral.

Cet automne, le collectif CABRIOLES (Carnet de recherche pour l'Autodéfense sanitaire face au Covid-19 -- <https://cabrioles.substack.com/>) a traduit le texte de Théo Bourgeron "La Libre circulation du virus", qui montre, à partir du cas britannique, comment le *capitalisme du désastre* conçoit les catastrophes comme des opportunités de s'enrichir et d'achever de démanteler les structures de solidarités collectives.

On sait comment ces idées de la classe dominante ruissellent dans les classes populaires : ne serait-ce que par l'individualisme et le validisme façonnés à chaque instant comme normes sociales, en passant par toute la galaxie des influenceurs new age (anti-masques, antivax et autres obscurantistes), confusionnistes (la fameuse "réinformation" promue par la branche identitaire du fascisme) et complotistes (c'est-à-dire antisémites). C'est ainsi que la *fascisation* s'accélère radicalement, portée par tous les larbins politico-médiatiques de la bourgeoisie barbarisée, mais aussi par les idiots utiles qui se tournent, à l'insu de leur plein gré, vers les "thérapies alternatives" quand que le système de santé est fracassé, font l'école à la maison pendant que le service public d'éducation est défoncé, ou échafaudent des "monnaies libres" alors que la confiscation de toutes les richesses est toujours plus concentrée par la caste des ultra-riches.

Pour être à même d'affronter notre présent, il nous faut de toute urgence prendre au sérieux la détérioration massive de nos conditions de santé, et agir en conséquence. Formons-nous ensemble à l'autodéfense sanitaire !

LUTTE DES FRONTALIERS

Est-il possible de faire valoir ses droits dans le monde du travail en Suisse ?

Afficher son militantisme ou faire valoir ses droits est en général peu courant dans les entreprises suisses, et inexistant quand on n'est pas Suisse.

En Suisse les non-nationaux représentent un quart de la population, on parle là des travailleurs et leurs familles et non des rentiers exilés pour raison fiscale. À ces travailleurs résidents sur le territoire suisse il faut ajouter environ 350 000 frontaliers, dont environ 190 000 Français qui traversent la frontière tous les jours pour travailler dans les entreprises suisses.

Bien entendu tous ces travailleurs étrangers ont les mêmes droits que l'ensemble des travailleurs et c'est bien là le problème, car si les droits sont les mêmes le rapport avec ces derniers est culturellement différent. En effet faire valoir ses droits et revendiquer sont deux notions qui sont naturelles pour tous les travailleurs, mais qui en Suisse se heurtent à la notion de devoir. La société suisse est largement basée sur la notion de devoir, ainsi avant même de faire valoir vos droits vous ne devez pas oublier que vous avez avant tout des devoirs envers votre employeur et le système en général.

Et pour ne rien arranger le droit du travail suisse permet de licencier sans qu'il y ait de motif précis, ce qui donne une flexibilité exceptionnelle aux patrons, leur permettant de licencier sans problème en période difficile ou non. Si en général ce droit à licencier est majoritairement utilisé en période économiquement difficile pour les entreprises, cela n'aide pas les travailleurs à militer ou même à revendiquer leurs droits de peur d'être les prochains sur la liste.

Cela donne une résignation générale chez les travailleurs, et comme ce système est bien fait ils se font bouffer de tous les côtés, par exemple ce sont les assurances privées qui en Suisse gèrent la santé des travailleurs (accident du travail, indemnités...) et en cette période de pandémie COVID elles ont de quoi faire. Elles ont un arsenal judiciaire de leur côté et des médecins-conseil très complaisants pour ne pas dire intéressés qui contredisent presque systématiquement les diagnostics des médecins généralistes des travailleurs. Des personnes mises en arrêt maladie après diagnostic de leur médecin suite à une contamination par la COVID avérée et dont l'état de santé ne permet pas de travailler, se voient supprimer des indemnités journalières car le médecin-conseil sans avoir examiné le patient estime que l'arrêt maladie n'est pas approprié et de plus la fameuse notion de devoir veut que l'on travaille même malade et pas en état. De plus les assurances y vont à l'usure en demandant à chaque fois des justificatifs de plus en plus complexes sur une longue période afin de décourager les travailleurs dans leurs démarches d'opposition. Cela permet surtout aux assurances d'encaisser les cotisations sans trop devoir payer d'indemnités, de ce fait elles auront suffisamment à redistribuer aux actionnaires en fin d'année.

Alors non la résignation n'est pas une fatalité, il faut lutter et ne pas baisser les bras, car malgré toutes ces difficultés bien orchestrées en faveur du patronat en restant déterminé on finit par faire valoir ses droits même si cela peut être long. L'expérience et le soutien d'autres travailleurs passés par ce type de problème est une aide aussi très importante, c'est pour cela que militer pour ses droits et communiquer avec les travailleurs est important, même si la notion de devoir rend le militantisme discret voire secret il n'en est pas moins efficace.

ECHAPPAUTOIRE CULTUREL

Film : '*Dinner In America*' (USA, 2022)

Une critique sociale des classes moyennes et aisées américaines, du petit patron sans état d'âme, de la culture fasciste et élitiste dans le sport universitaire, du producteur de musique *mainstream* véreux, de la culture marchande américaine dans son ensemble.

Dans cet environnement crasse et hypocrite les destins de deux anti-héros asociaux se télescopent pour donner naissance à un amour authentique. C'est punk, c'est beau, c'est joyeux et triste à la fois. A voir absolument.

Livre : '*Que crève le capitalisme*' (H. Kempf, 2020)

L'auteur affirme que le capitalisme n'est pas indépassable tant est si bien qu'il faut y renoncer dans nos têtes par nos pratiques économiques et sociales. Il revient donc sur le désastre des politiques néolibérales des quarante dernières années en les associant aux catastrophes sanitaires et environnementales actuelles et ainsi questionner le système où nous vivons.

De même, son analyse du fascisme libertarien à travers les milliardaires, multi-millionnaires, la Silicon Valley, les entreprises industrielles de l'énergie, des transports, des communications et la technologie (numérique, intelligence artificiel) montre de manière argumentée ce sur quoi tend la nouvelle ère capitaliste : un apartheid humanitaire toujours plus marqué. Sans oublié les Etats totalitaires et dits 'démocratiques' qui ont leur part de responsabilité car ils sont avant tout intrinsèquement capitalistes, c'est donc la bourgeoisie via sa vision marchande et le profit qui étend son système de valeurs.

Pour finir, il ouvre sur des possibles quant à la manière de détruire la bête : mouvements sociaux, sabotage, grève, collectifs de lutte, tout en restant critique sur une prise de pouvoir de l'État, qu'il soit léniniste ou électoral, pouvant amener à un changement radical.

BOITE A OUTILS : LE DROIT DE GREVE

Secteur public

- Des préavis nationaux déposés tous les jours par les syndicats.
- Des revendications communes à tou.tes: dégel du point d'indice, baisse du temps de travail, embauches et titularisation.
- Des préavis internes et/ou locaux à ta collectivité ou à ton établissement public
- Tu peux faire grève 1h, la demie journée ou la journée complète.
- Dans certains services publics (educ nat, animation, sénior, handicap, transport...) :
 - obligation de prévenir 48h avant (dont 1 jour franc)
 - obligation d'être en grève toute la journée (perte de 1/30eme du salaire mensuel)

Secteur privé

- Tu peux faire grève seul.e s'il existe au moins un préavis national interprofessionnel.
- Tu peux faire grève seul.e s'il existe un préavis national dans ton secteur d'activité.
- Tu peux faire grève seul.e si tu es l'unique salarié.e de l'entreprise.
- Tu n'es pas obligé.e d'informer ton employeur de ton intention d'exercer ton droit de grève (exception à la SNCF)
- Dans certaines Délégations de service public, les règles du secteur public peuvent s'appliquer (48h, perte de salaire).

Dans tous les cas

- Tu n'es pas obligé.e, sauf exception, de prévenir ton employeur que tu fais grève.
- Tu n'a pas l'obligation de présenter un préavis à ton employeur.
- Pour être en grève, pas besoin d'être syndiqué.e
- Préviens tes collègues en amont afin de les motiver à rejoindre le mouvement
- Tu peux organiser des piquets de grève et occuper ton lieu de travail, tant que cela n'engendre pas une entrave à la liberté du travail ou des voies de faits.f

LA CNT C'EST QUOI ?



UN SYNDICAT !

Que nous soyons salarié·e·s, au chômage, en formation ou à la retraite, nous faisons toutes et tous partie de la classe laborieuse. Nous partageons des intérêts communs et la seule manière de les défendre est de nous unir. Un syndicat est justement un regroupement de travailleurs et de travailleuses qui cherchent à améliorer leur condition de vie, tant matérielle que morale. Si tu es un·e travailleur·se et que tu veux te faire respecter et améliorer ton quotidien, si tu penses que le monde que nous imposent les capitalistes est injuste, l'organisation qu'il te faut est le syndicat.

UN SYNDICAT PAS COMME LES AUTRES

La CNT est différente des autres syndicats. Notre pratique syndicale est guidée par trois grands principes qui fondent l'originalité et l'efficacité de notre action :

L'Autogestion : À la CNT, les personnes décidant comment faire face aux problèmes sont les personnes affectées par ces problèmes. Personne ne doit décider à ta place. La CNT est donc une organisation

sans dirigeant·e·s où les décisions sont prises par les gens qui y participent. Tous les membres de la CNT sont égaux et personne n'y est payé pour représenter les travailleurs·ses.

L'Action directe : Les travailleurs·ses ne peuvent compter que sur leur propre force pour se défendre. L'action directe, c'est justement le fait d'agir directement par nous-mêmes et pour nous-mêmes, sans intermédiaire ou représentant. L'action directe peut prendre une multitude de formes : grève, rassemblement, blocage, boycott, piquet... Elle nous permet de peser sur les rapports de forces dans les conflits avec les patrons et autres adversaires et ainsi négocier des accords favorables.

L'Entraide : À la CNT, nous sommes tou·te·s solidaires, peu importe nos catégories, métiers ou branches professionnelles. Une attaque contre l'un·e y est une attaque contre tout·e·s et entraîne une riposte collective. L'entraide, c'est aussi refuser la passivité : si nous voulons avancer, chacun·e doit essayer de participer en fonction de ses moyens et disponibilités.

Que tu sois salarié·e, au chômage, en formation ou retraité·e, ne reste pas seul·e choisis la solidarité !

REJOINS LE SYNDICAT



CNT - Confédération Nationale du Travail

33 rue des Vignoles - 75020 PARIS

contact@cnt-f.org • www.cnt-f.org